

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02374

Numéro SIREN : 792 114 324

Nom ou dénomination : 3G TRADING

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2019 sous le numéro de dépôt 15908



M DJEBBAR ABDEL ILLAH

101 RUE PARIS
92110 CLICHY
FRANCE

N° d'adhérent : 20142510069494

Pour le compte de :

SASU 3G TRADING

792 114 324
101 RUE DE PARIS
92110 Clichy

Période déclarée : 2017

Date limite de dépôt : 18/05/2018

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 2
Annexe 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 3
Annexe 2033A (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 4
Annexe 2033B (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 5
Annexe 2033C (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 6
Annexe 2033D (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 7
Annexe 2033E (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 8
Annexe 2033F (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 9
Annexe 2033G (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 10
Annexe 2059H (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 11
Annexe 2059I (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 12
Annexe 2069RCI (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 13
Annexe ANNEXLIB01 (applicable à compter du 31/12/2005)	p. 14



Impôt sur les sociétés

2 - Adresse du siège social

Numéro, type et nom de voie 101 RUE DE PARIS

Code postal 92110

Ville CLICHY

Pays FRANCE

Activités exercées

VENTE ARTICLES ORIENTAUX

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable à

33 1/3%

Bénéfice imposable à 28%

Déficit (report du 2033-B)

0

Bénéfice imposable à 15% 10 731



Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Identités et coordonnées des membres			
1	Titre	MONSIEUR	Nom, Prénom DJEBBAR ABDEL ILLAH
	Qualité		PRESIDENT
	Numéro, type et nom de voie	5 RUE ROBERT LAVERGNE	
	Code postal	92600	Ville ASNIERES SUR SEINE
	Pays	FRANCE	
Sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non			
1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2017
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	5 846	



Bilan simplifié

1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	98 000		98 000
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	2 000	1 892	108
Immobilisations financières (1)	7 815		7 815
TOTAL I (5)	107 815	1 892	105 923
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises	13 560		13 560
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)	1 001		1 001
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	1 855		1 855
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	16 416	0	16 416
TOTAL GENERAL (I + II)	124 231	1 892	122 339

1 - Capitaux propres			
Capital social ou individuel			10 000
Réserve légale			1 000
Report à nouveau			7 328
Résultat de l'exercice			9 121
TOTAL I			27 449
3 - Dettes			
Emprunts et dettes assimilées (4)			34 068
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			23 130
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))		24 987	37 691
TOTAL III			94 889
TOTAL GENERAL (I + II + III)			122 338

Compte de résultat simplifié de l'exercice

Produits d'exploitation		Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	184 578
Autres produits		1
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		184 579
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		126 334
Variation de stock (marchandises)		1 650
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		181
Autres charges externes		32 870
Impôts, taxes et versements assimilés		1 306
Rémunérations du personnel		7 291
Charges sociales		2 766
Dotations aux amortissements		400
Total des charges d'exploitation (II)		172 798
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		11 781
Produits et charges divers	Charges financières (V)	1 049
	Impôts sur les bénéfices (VII)	1 610
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		9 122

	Bénéfice	Déficit
	9 122	0
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		1 610
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	10 732	0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	10 732	0



Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	98 000			98 000	
Autres				0	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels	2 000			2 000	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles	7 815			7 815	
Immobilisations financières					
				0	
TOTAL rubrique I	107 815	0	0	107 815	0

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 492	400		1 892
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL rubrique II	1 492	400	0	1 892



Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

Montant de la TVA collectée	16 407
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	12 149

**Contribution économique territoriale**
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	184 578
TOTAL 1	184 578
Variation positive des stocks	1 650
TOTAL 2	1 650
Achats	126 515
Variation négative des stocks	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	15 927
TOTAL 3	142 442
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	43 786



Composition du capital social

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
---	---	--	-----

1	Titre	MONSIEUR		
	Nom et prénom	DJEBBAR ABDEL ILLAH	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	16/04/1968	Pays de naissance	
	Numéro, type et nom de voie	5 RUE ROBERT LAVERGNE		
	Code postal	92600	Ville	ASNIERES SUR SEINE
	Pays	FRANCE		



Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

☒



**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital**

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X



**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI

(Applicable à compter
du 31/12/2017)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X



Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

X

SASU 3G TRADING
Au capital de 10 00,00 EUROS
Siège Social :
101 RUE DE PARIS
92110 Clichy
SIRET : 79211432400017

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2018

L'an Deux Mille dix-huit
Le 30 JUIN à 16 Heures,
CLICHY,

M. DJEBBAR ABDEL ILLAH, demeurant au 03 RUE ROBERT LAVERGNE
92600 ASNIERES SUR SEINE,

Propriétaire des 100 parts de 1 euros composant le capital social de la société
SASU 3G TRADING et donc associé unique de ladite société, cumulant cette
qualité avec celle de gérant unique de cette société,
A, préalablement au vote des décisions relatives à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31/12/2017, exposé ce qui suit:

Exposé

En sa qualité de seul gérant de la société SASU 3G TRADING, M. DJEBBAR
ABDEL ILLAH, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan,
compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2017.

Décision à prendre

Elles concernent :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017,**
- l'affectation des résultats,**
- les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,**

L'associé unique a, en conformité des dispositions de l'article L. 223-31 du Code
de commerce, pris les décisions suivantes:



PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve dans le délai légal les comptes annuels, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2017, établis par ses soins, lesquels laissent apparaître un bénéfice de 10731.00 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion dont il confirme les termes en tant que de besoin.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 et des report antérieurs d'un montant total de 16449,00 €.

16 449.00 euros au report à nouveau

TROISIEME DECISION

L'associé unique, en conformité des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, prend acte de la poursuite pendant l'exercice clos le 31/12/2017 des conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2017 et consistant en un salaire de 7291,00 € versé au gérant au titre de l'année 2017.

QUATRIEME DECISION

De tout ce que dessus, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal, lequel a été établi sur le registre de ses décisions, conformément à la loi.

Monsieur DJEBBAR ABDEL ILLAH

Cout

[Signature]

SASU 3G TRADING
Au capital de 10 00,00 EUROS
Siège Social :
101 RUE DE PARIS
92110 Clichy
SIRET : 79211432400017

RAPPORT DE GESTION
DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

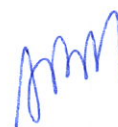
Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, le rapport de gestion ainsi que tous les comptes annuels dudit exercice.

Pour information, il vous a été adressé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, savoir :

- Les comptes annuels et le texte des résolutions soumises à votre vote

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé sont présentés en conformité avec la loi comptable n° 82/3530 du 30 avril 1983 et du décret n° 83/1020 du 29 novembre 1983.

Vous trouverez, en annexe, de façon détaillée, les principales informations comptables.



COMPTE RENDU DES PRINCIPALES INFORMATIONS COMPTABLES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017:

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 184579,00 €, Contre 185524,00 € de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 7291,00 € contre 6711,00 € de l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales s'élève à 2766,00 € contre 2263,00 € de l'exercice précédent

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteints un total de 172798, 00 € contre 184227,00 € de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 11781,00 € contre 1297,00 € de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- des produits exceptionnels de 0,00 € contre 0,00 € de l'exercice précédent.
- des charges exceptionnelles de 0,00 € contre 0,00 € de l'exercice précédent.
- des charges financières de 1049,00 € contre 242,00 € de l'exercice précédent.
- de l'impôt sur les sociétés de 1610,00 € contre 151,00 € de l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un bénéfice de 10732,00 € contre 904,00 € de l'exercice précédent.

L'associé unique décide d'affecter de la manière suivante le résultat de l'exercice 2017 et des report antérieurs d'un montant total de 16449,00 €.

- Report à nouveau : 16449,00 €

Fait à CLICHY.
Le, 30 JUIN 2018

LE PRESIDENT

